

**AVANTAGEUX
POUR NOUS TOUS**

**AVANTAGEUX
POUR MOI**

**RAPPORT
ANNUEL 2013**

**RÉGIME DE RENTES DU
MOUVEMENT DESJARDINS**



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

UN RÉGIME GÉRÉ DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE

**VISITEZ LE SITE WEB DU RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS : www.rcd-dgp.com**

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

Siège social :

Fédération des caisses Desjardins du Québec

95, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6P6

Adresse électronique: crmd@desjardins.com

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES



FAITS SAILLANTS 2013	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME	6
REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME	7
PLACEMENTS	8
MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE	12
GOVERNANCE	13
SERVICE AUX PARTICIPANTS ET ADMINISTRATION	14
RAPPORT FINANCIER	16
SOMMAIRE DU RÉGIME	18
VICE-PRÉSIDENTIE RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS	20

FAITS SAILLANTS 2013

L'année 2013 a été une excellente année pour le [Régime de rentes du Mouvement Desjardins \(RRMD\)](#). Le plan d'action global du [Comité de retraite](#) du Mouvement Desjardins a porté ses fruits. Toutefois, il est important de garder en tête que la situation économique mondiale demeure toujours fragile et que le RRMD n'est pas à l'abri des soubresauts de l'économie et des marchés financiers. Les participants peuvent être rassurés par les efforts et le travail des différents intervenants du RRMD qui mettent tout en œuvre pour en assurer sa pérennité.

CAPITALISATION
DU RRMD

86,6 %

SOLVABILITÉ
DU RRMD

81,6 %

ACTIF NET

8,3 G\$

AU 31 DÉCEMBRE 2013

REVENUS DE PLACEMENTS
EN 2013

761 M\$

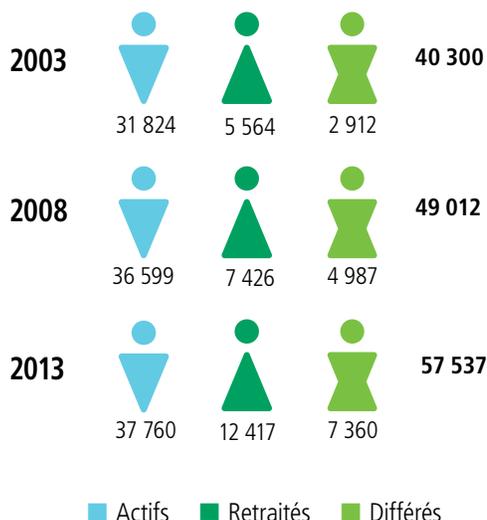
RENDEMENT
2013

10,7 %

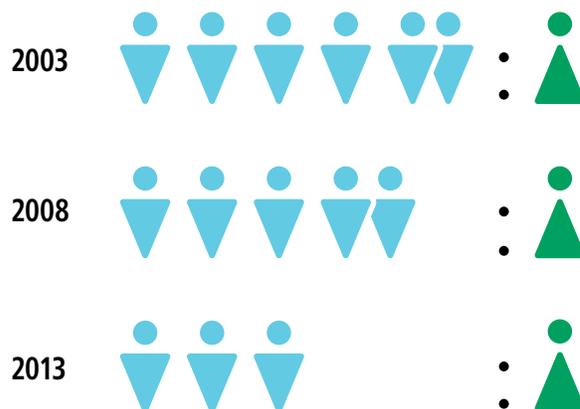
RENDEMENT
SUR 5 ANS

9,6 %

DÉMOGRAPHIE DU RRMD



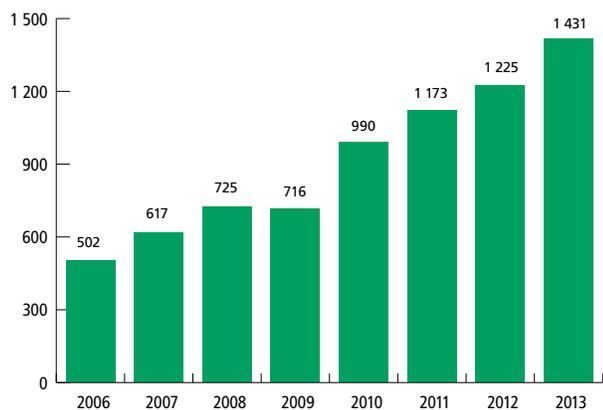
RATIO PARTICIPANTS ACTIFS/RETRAITÉS



Au cours des dix dernières années, le nombre de participants actifs du RRMD est passé de 5,7 à 3,0 pour une personne retraitée.

L'augmentation des participants actifs a été de 19% au cours des dix dernières années, alors que celle des retraités a été de 123%. La maturité d'un régime de retraite s'observe lorsque l'augmentation du nombre de retraités est plus rapide que celle du nombre de participants actifs. L'évolution démographique du RRMD démontre bien l'augmentation constante de sa maturité d'année en année. Dans la même lignée, le plan d'action global amorcé en 2012 tient compte de cette réalité. Un de ses objectifs est, entre autres, de réduire la volatilité du RRMD en passant par une gestion des placements davantage axée sur le long terme, afin de considérer la croissance du poids des obligations financières des retraités.

NOUVEAUX RETRAITÉS



Âge moyen de prise de retraite en 2013 = 59 ans
 Nombre de centenaires = 5
 Âge du retraité le plus âgé = 105 ans

ÉVOLUTION DE LA CAISSE DE RETRAITE



RRMD → 8^E RANG DES CAISSES DE RETRAITE PRIVÉES CANADIENNES

MESSAGE DU PRÉSIDENT



2013 : NOTRE PLAN D'ACTION GLOBAL CONTINUE DE PORTER SES FRUITS

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD) a obtenu en 2013 un excellent rendement de 10,7 %, ou plus de 760 M\$, sur l'ensemble de ses actifs. Ce résultat, combiné à ceux des cinq dernières années, procure un rendement annuel moyen de 9,6 % par année depuis la crise financière de 2008. Cette performance est nettement supérieure à l'hypothèse actuarielle et se traduit par une amélioration significative de la situation financière du RRMD. Cela témoigne aussi du bien-fondé de notre stratégie de gestion à long terme et de nos orientations de placement beaucoup plus sécuritaires.

Après une période prolongée de bas taux d'intérêt qui a exercé une forte pression sur les régimes de retraite à prestations déterminées, l'année 2013 a été marquée par la remontée des taux d'intérêt à long terme. À cela s'ajoute une solide performance de nos portefeuilles de placements immobiliers, de placements en infrastructures et des titres de croissance, ce qui a eu pour effet d'améliorer de façon remarquable la situation financière du RRMD. Ainsi, le ratio de solvabilité s'est accru de près de 20 %. Du côté de la capitalisation, le ratio s'est stabilisé en 2013 pour tenir compte de la nouvelle table de mortalité de l'Institut canadien des actuaires et d'hypothèses plus conservatrices, visant à mieux capitaliser le RRMD à long terme.

La mise en œuvre, en 2012, d'un plan d'action global, en collaboration avec l'Employeur et avec l'appui de différents experts, porte ses fruits. La performance de la dernière année démontre la pertinence des gestes posés dans le cadre de ce plan visant à rétablir la santé financière du RRMD et à assurer sa pérennité. Nous pouvons même affirmer être en avance sur les objectifs que nous nous sommes fixés.

LE MAINTIEN D'UNE STRATÉGIE DE GESTION À LONG TERME

Sur le plan de la gestion des actifs du RRMD, nous avons maintenu le cap sur notre approche de gestion à long terme et sur les objectifs que nous nous étions fixés pour assurer la stabilité financière et la pérennité du RRMD. Cela signifie que nous avons continué et même accéléré le virage amorcé en 2012 visant à rendre encore plus sécuritaires les différents portefeuilles de chacune des classes d'actifs du RRMD, misant sur des placements moins risqués et moins volatils qui permettent d'assurer une plus grande stabilité de revenus tout en procurant de bons rendements à long terme.

L'année 2013 se démarque par l'excellente performance de l'ensemble de nos gestionnaires qui ont obtenu un rendement de 500 points de base supérieur à celui des différents indices de référence.

Le RRMD a aussi conclu un important partenariat avec Desjardins Sécurité financière (DSF) et Desjardins Groupe d'assurances générales (DGAG). Celui-ci a donné lieu à deux transactions porteuses pour l'avenir. Au total, nous avons investi 118 M\$ dans la construction du plus grand parc solaire au Canada et dans l'acquisition, avec un consortium d'investisseurs, de trois parcs solaires déjà en service. Cela nous permet d'accroître la qualité de notre portefeuille de placements en infrastructures. Ce type de placements fait du RRMD un acteur de premier plan au Canada dans cette classe d'actifs et s'ajoute à un portefeuille de grande qualité en procurant des rendements courants et stables pour les participants. Avec notre portefeuille de placements immobiliers, le rendement des titres liés à l'inflation s'élève à 13,2 %.

Notre portefeuille de titres de croissance se compose principalement d'actions et de placements privés. Pour l'année 2013, il affiche une très bonne performance avec un rendement de 26,9 %, notamment propulsé par la performance remarquable des marchés boursiers. Soulignons que ce portefeuille représente environ 36 % de l'actif total du RRMD, ce qui est cohérent avec notre approche plus stable, moins volatile et plus sécuritaire en matière d'investissement.

Le portefeuille de titres à revenu fixe, composé principalement d'obligations, est le seul qui affiche un rendement négatif de 3,2 %, attribuable notamment à la hausse des taux d'intérêt à long terme en 2013. Ce portefeuille est en pleine croissance pour assurer l'appariement avec le passif des retraités. Cela confirme notre objectif de gérer en fonction de la situation financière du RRMD et non de la recherche de performance à tout prix. Le maintien de notre stratégie de gestion à long terme est essentiel pour se prémunir contre les mouvements ponctuels des marchés.

Au 31 décembre 2013, l'actif total du RRMD s'élève à 8,3 G\$, une hausse de 17 % représentant 1,2 G\$. Le RRMD se classe ainsi comme la 8^e plus importante caisse de retraite privée au Canada.

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ET SAINTE GESTION DES RISQUES

Des travaux ont été réalisés pour renforcer l'encadrement des risques du RRMD et faire évoluer sa gouvernance. Ceci s'est traduit notamment par la mise en place du comité consultatif sur la gestion des risques par le [Comité de retraite](#). Ce comité a pour mandat, entre autres, d'examiner et d'émettre des opinions sur la stratégie d'allocation d'actifs et sur certains dossiers d'investissements basés sur une analyse de risque indépendante. Avec des pratiques de gouvernance des plus rigoureuses et une gestion responsable et prudente, le Comité de retraite s'assure de la saine capitalisation du RRMD.

La santé financière du RRMD est également essentielle pour l'Employeur. C'est pourquoi le comité de direction du Mouvement a formé à son tour un comité directeur, composé de membres de la haute direction, pour suivre encore plus rigoureusement l'évolution et les orientations du RRMD.

À noter que le Comité de retraite suit toujours de manière proactive l'évolution des recommandations du rapport du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois et participe activement aux différentes discussions faisant intervenir les experts en la matière.

LA COMMUNICATION AVEC LES PARTICIPANTS : UNE PRIORITÉ

Soucieux de bien accompagner les participants, le Comité de retraite a poursuivi ses travaux dans le cadre du plan de communication déployé l'an dernier afin d'améliorer et de faire évoluer la documentation destinée à ces derniers. Parmi les faits saillants de 2013, il faut souligner l'optimisation du relevé officiel de retraite et du [simulateur de rentes](#). Ceux-ci ont été complètement transformés afin de permettre aux participants de prendre une décision éclairée face aux choix offerts lors de la prise de leur retraite. De plus, soucieux de contribuer au développement durable pour l'envoi de ses communications, le Comité de retraite a invité les retraités et les participants détenant une rente différée à adhérer au [service de courrier électronique](#). Finalement, en 2013, nous avons été constamment à l'écoute des participants et de nos équipes internes afin de perfectionner de façon continue le site Web du RRMD. D'ici la fin de l'année 2014, notre objectif est de revoir l'ensemble de nos communications écrites afin d'en accroître l'efficacité.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement les membres qui ont quitté le Comité de retraite en 2013, à commencer par M^{me} Carole Chevalier qui a été vice-présidente du Comité et présidente du comité de placement durant une année. M. Norman Grant, après six ans de précieuse collaboration, nous quitte dans son rôle de secrétaire du Comité et président du comité d'audit, de déontologie et de conformité. C'est un départ également pour M^{me} Line Lemelin, après deux ans, à titre de représentante des employeurs et secrétaire du comité de placement. M. Guy Cormier, représentant des participants actifs provenant de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, a aussi terminé en 2013 un mandat de trois ans.

Enfin, je tiens à remercier tous les acteurs concernés et, en particulier, les membres du Comité de retraite, le premier vice-président Finances et chef de la direction financière du Mouvement Desjardins, M. Daniel Dupuis, ainsi que l'équipe de la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins qui ont travaillé de concert au quotidien à préserver un régime de qualité AVANTAGEUX POUR MOI ET AVANTAGEUX POUR NOUS TOUS.



Serges Chamberland, président

**UN RÉGIME GÉRÉ DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE ET RESPONSABLE
EST AVANTAGEUX POUR MOI, AVANTAGEUX POUR NOUS TOUS**

SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME

Après une période prolongée de bas taux d'intérêt qui ont exercé une forte pression sur les régimes de retraite à prestations déterminées, une remontée des taux à long terme, combinée à une solide performance des actifs de la Caisse de retraite au cours des cinq dernières années, a permis d'améliorer de façon significative la situation financière du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD), notamment en ce qui a trait au passif de solvabilité. Ainsi, la plus récente évaluation actuarielle du RRMD, effectuée au 31 décembre 2013, démontre que la solvabilité a augmenté de près de 20 % durant l'année avec un ratio de solvabilité de 81,6 %, alors que le ratio de capitalisation est de 86,6 % au 31 décembre 2013. Il faut toutefois noter que l'évaluation de capitalisation tient maintenant compte des nouvelles tables de mortalité plus conservatrices publiées par l'Institut canadien des actuaires. Sans l'application de ces tables, le ratio de capitalisation serait d'environ 5 % supérieur.

Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation, alors que le degré de capitalisation permet d'évaluer la santé financière du RRMD à long terme en présumant sa pérennité. Les hypothèses utilisées visent à maintenir un niveau stable des cotisations salariales et patronales en pourcentage des salaires. Quant au taux d'intérêt utilisé pour calculer le passif de capitalisation, il dépend du rendement espéré de la politique de placement.

Cette amélioration de la situation financière vient confirmer la pertinence des gestes posés dans le cadre du plan d'action global du Comité de retraite afin de rétablir la situation financière du RRMD. Ce plan d'action, basé sur une stratégie de gestion à long terme, vise notamment à réduire les risques et la volatilité du RRMD en améliorant l'appariement de l'actif et du passif.

Comme l'évolution des conditions des marchés financiers demeure incertaine, nous pouvons nous réjouir de ces résultats tout en demeurant prudents et vigilants. Dans la même veine, afin de réduire le risque financier du RRMD, le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec a accepté que les employeurs injectent, en décembre 2013, 317,5 M\$ de liquidités supplémentaires en remplacement de l'émission de lettres de crédit. Ce montant s'ajoute à celui de 288,5 M\$ injecté en 2012 pour un total de 606 M\$.

Pour 2014, afin d'amortir les déficits du RRMD, près de 220 M\$ des cotisations d'équilibre seront effectivement versés au RRMD. La différence sera probablement financée par une injection supplémentaire de capital de 33 M\$ de la part des employeurs. Les cotisations d'équilibre ont été établies en tenant compte des mesures d'allègement permises par la Régie des rentes du Québec.

Le coût des services courants pour 2014 est de 317,6 M\$, soit 14,9 % de la masse salariale assujettie au RRMD. Rappelons que, selon la politique de financement des obligations du RRMD, l'ensemble des coûts du RRMD est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les participants actifs. Au global, c'est près de 570 M\$ de nouvelles cotisations qui seront versés dans le RRMD en 2014 par les employés et les employeurs.

Le comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, présidé par M. Alban D'Amours, a déposé son rapport le 17 avril 2013. Ses recommandations ont été analysées par une équipe d'experts de Desjardins et un mémoire à cet effet a été présenté à la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec. Cette commission a dévoilé, en septembre 2013, ses conclusions concernant les consultations sur le rapport du comité d'experts. En décembre 2013, le gouvernement du Québec a annoncé son plan d'action pour assurer la pérennité des régimes de retraite et pour sécuriser les régimes à prestations déterminées. Ce plan d'action se déploie sur un horizon de deux ans et repose sur quatre grandes orientations gouvernementales, à savoir : l'équité intergénérationnelle, la vérité des coûts, la situation des retraités et la capacité de payer du contribuable. De plus, le gouvernement a créé trois forums de travail, soit un pour chacun des secteurs privés, municipal et universitaire. Les travaux mèneront au dépôt de deux projets de loi sur la restructuration des régimes, au printemps, et sur les méthodes de financement, à l'automne.

Le Mouvement Desjardins a toujours été proactif dans la recherche de solutions pouvant améliorer la santé financière du RRMD, et ce, dans le but de continuer à offrir à ses employés un excellent régime de retraite. À cet effet, le Comité de retraite continuera de suivre l'évolution des lois et de gérer le RRMD d'une manière équilibrée et responsable, tout en faisant preuve de beaucoup de vigilance et de rigueur.

Afin de bien gérer les risques du RRMD, le Comité de retraite a adopté, il y a quelques années, une politique d'investissement guidé par le passif (IGP). Cette approche permet de contrôler davantage la situation financière du RRMD en investissant dans des actifs qui sont corrélés avec le passif et qui permettent de diminuer la volatilité des cotisations.

L'IGP prend en compte les trois enjeux majeurs du RRMD : augmenter la couverture de la durée du passif de solvabilité, procurer un rendement suffisant pour assurer la capitalisation du RRMD à long terme et faciliter l'intégration de la charge de retraite selon les normes internationales d'information financière (IFRS). La politique comporte deux volets, dont le premier consiste à investir en titres à revenu fixe et en titres liés à l'inflation afin de maximiser le ratio de couverture de la durée des passifs de solvabilité et de comptabilité. Le second volet, pour sa part, consiste à attribuer une partie des actifs du RRMD en titres de croissance pour chercher à optimiser la relation risque/rendement. Depuis 2012, les cotisations additionnelles et les apports de capitaux des employeurs sont utilisés pour accélérer l'atteinte d'un équilibre entre la gestion du risque de taux d'intérêt et l'atteinte d'un rendement suffisant pour répondre aux obligations du RRMD. Parallèlement à cette démarche, des pistes de solution sont constamment à l'étude pour allonger plus rapidement la durée du portefeuille et protéger davantage le RRMD dans le cas d'événements extrêmes.

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

Le rendement réalisé en 2013 a été de 10,7 %. Pour la période de cinq ans débutant en 2009, le rendement annuel moyen a été de 9,6 %, ce qui est largement supérieur à l'hypothèse actuarielle de 5,8 % utilisée dans le calcul de la situation financière à long terme du RRMD. Malgré des facteurs macroéconomiques peu favorables, notamment la faible croissance économique mondiale, le niveau élevé des dettes souveraines et les pressions tant inflationnistes que déflationnistes, les marchés boursiers mondiaux ont fortement progressé en 2013. Pour sa part, le marché obligataire a souffert, au cours de cette période, d'une hausse de taux déclenchée par des rumeurs de ralentissement des achats obligataires par la Réserve fédérale américaine qui se sont finalement concrétisées à la fin de l'année. Ces deux réalités ont créé un contexte positif pour les caisses de retraite. De plus, la hausse des taux d'intérêt, combinée à un excellent rendement, s'est traduite par une amélioration significative de leur situation financière. L'embellie au sein de l'économie américaine et le maintien de liquidités abondantes par les banques centrales dans le monde contribueront à réduire la probabilité de scénarios extrêmes et permettront d'envisager la prochaine année avec un optimisme modéré.

RENDEMENTS	1 AN (%)	5 ANS (%)	10 ANS (%)
TITRES À REVENU FIXE	(3,2)	6,1	5,6
MARCHÉS BOURSIERS	28,0	13,0	6,3
PLACEMENTS PRIVÉS	17,1	8,5	7,9
IMMOBILIER	17,8	7,4	10,6
INFRASTRUCTURES	7,6	12,3	s. o.
TOTAL	10,7	9,6	6,1

La stratégie d'allocation d'actifs, basée sur l'IGP qui oriente la gestion des actifs en tenant compte des engagements du RRMD, continue d'être la ligne directrice appliquée par le Comité de retraite dans ses plans d'investissement. L'année 2014 ne fera pas exception et l'équilibre recherché dans la pondération des trois grands facteurs de risque du RRMD, à savoir les taux d'intérêt, le taux d'inflation et les cycles économiques, demeurera au centre de la stratégie.

PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2013	CATÉGORIE D'ACTIFS	M\$
TITRES À REVENU FIXE : 41,1%	Marché monétaire	237,8
	Obligations univers	432,0
	Obligations long terme	2 576,3
	Autres	146,4
TITRES DE CROISSANCE : 36,4 %	Actions canadiennes	893,4
	Actions américaines	200,2
	Actions internationales	204,3
	Actions mondiales	1 216,9
	Actions des marchés émergents	197,3
	Placements privés	294,6
TITRES LIÉS À L'INFLATION : 22,5 %	Infrastructures	800,8
	Immobilier	1 054,8
TOTAL		8 254,8

PLACEMENTS

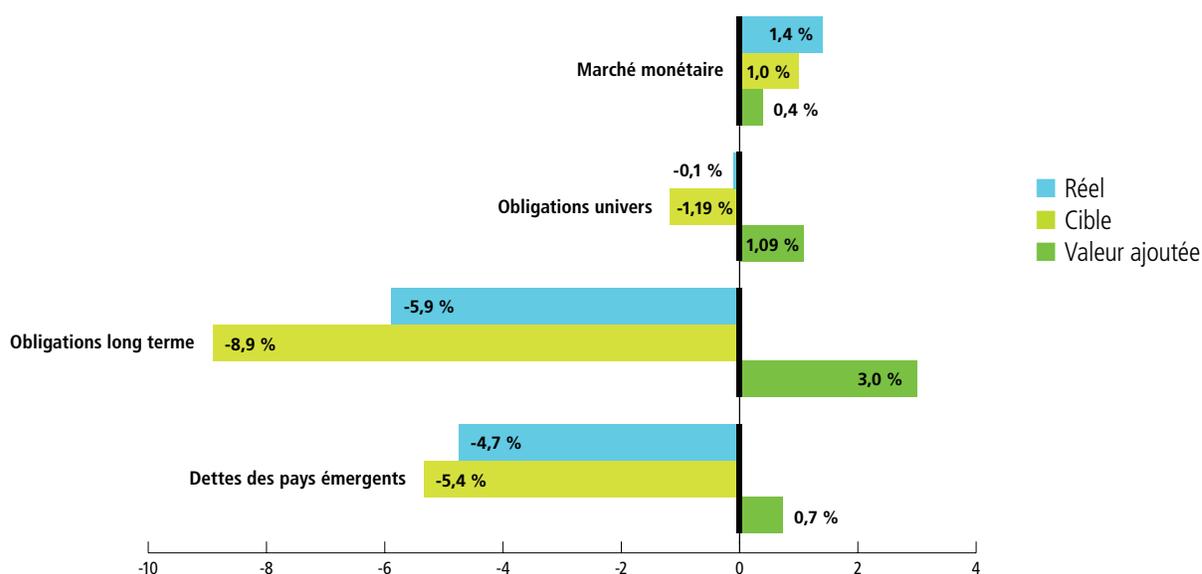
LES TITRES À REVENU FIXE

L'année 2013 n'a pas été favorable en ce qui a trait au marché obligataire canadien. Les titres à revenu fixe ont été marqués par une hausse généralisée des taux d'intérêt, causée en bonne partie par l'amélioration des perspectives économiques mondiales ainsi que par la réduction du programme d'assouplissement quantitatif préconisée par la Réserve fédérale américaine. Cette montée des taux s'est traduite par des rendements négatifs pour les principaux indices obligataires. Le rétrécissement des écarts de crédit a permis aux titres corporatifs de mieux performer que leurs vis-à-vis fédéraux et provinciaux. La courbe de rendement s'est accentuée et les titres de longue échéance ont davantage ressenti l'effet de la hausse des taux.

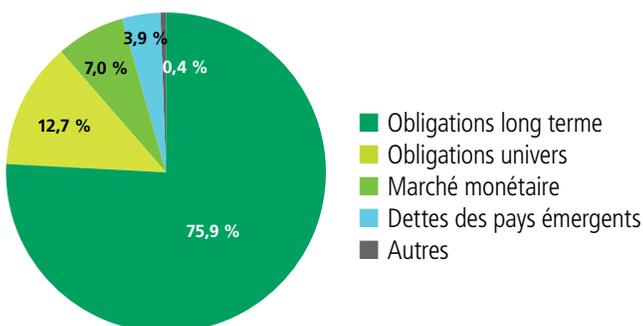
Dû à la hausse des taux d'intérêt, le portefeuille des titres à revenu fixe affiche un rendement de -3,2 % pour l'année 2013. Par contre, pour les mêmes raisons, le déficit de solvabilité a diminué, ce qui a amélioré sensiblement la situation financière du RRMD. Les stratégies actives du portefeuille obligataire ont très bien performé. La majorité des gestionnaires ont su naviguer adéquatement dans cet environnement difficile. Les principales sources de valeur ajoutée proviennent de l'allocation sectorielle et du choix de titres.

Le programme d'allongement de la durée, débuté il y a quelques années, s'est accentué en 2013, ce qui a augmenté sensiblement la couverture du risque de taux d'intérêt du RRMD. Les achats de titres de plus longue échéance ont été réalisés progressivement tout au long de l'année, ce qui a permis de profiter du rendement courant plus élevé offert au second semestre. La durée du portefeuille a augmenté de 30 % pour se situer à 13 années. Le plan d'allongement du portefeuille se poursuivra en 2014.

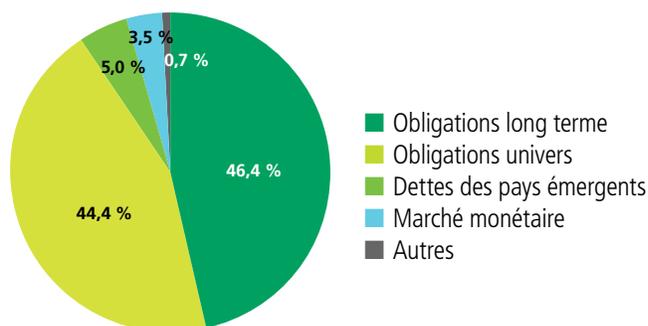
RENDEMENTS 2013



ALLOCATION 2013



ALLOCATION 2012



LES TITRES DE CROISSANCE

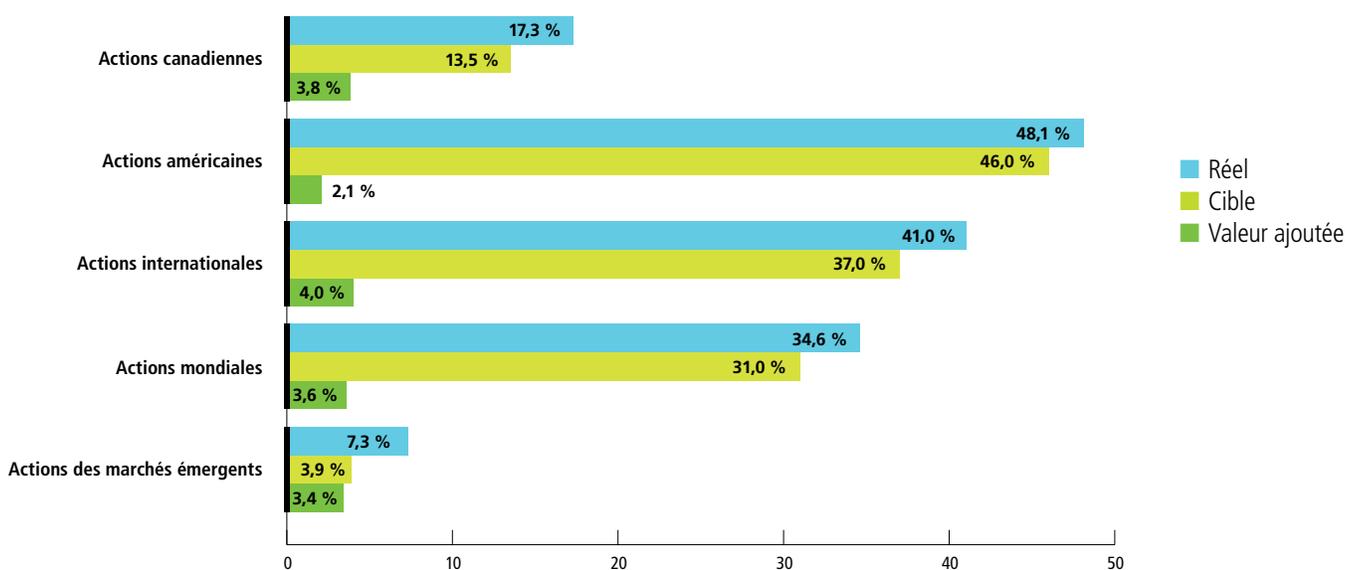
Contrairement aux titres à revenu fixe, l’environnement a été très favorable aux titres de croissance. L’amélioration des perspectives économiques mondiales a fait augmenter l’appétit des investisseurs pour le risque. Dans cet environnement, les indices boursiers des principaux pays développés ont fortement progressé. Les actions des marchés émergents n’ont pas su profiter de cette embellie et terminent en retrait.

L’indice canadien S&P TSX a obtenu un rendement de 13,5 % au cours de la dernière année, ce qui est inférieur au rendement des principaux indices mondiaux. Le secteur des matériaux est la principale raison de cette sous-performance. Le positionnement du portefeuille vers une gestion mondiale des titres publics a donc été avantageux pour le RRMD. Le portefeuille canadien a toutefois bien fait avec un rendement de 17,3 %. La gestion active a particulièrement bien fait avec une valeur ajoutée de près de 400 points de base. La répartition sectorielle et le bon choix de titres expliquent cette bonne tenue.

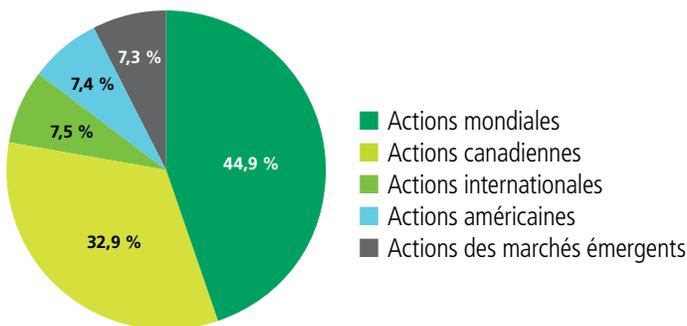
Le portefeuille d’actions mondiales, excluant les mandats en actions canadiennes, a connu une excellente année avec un rendement global de 34 % et une valeur ajoutée de 408 points de base. Plusieurs facteurs expliquent cette performance. D’un point de vue stratégique, l’allocation en titres de petite et moyenne capitalisation américaine et internationale a été très bénéfique. La gestion active a aussi donné d’excellents résultats et est le fruit d’une combinaison de bons choix de titres et de secteurs. Bien que positif en absolu, l’allocation en titres des marchés émergents ainsi que la gestion à faible volatilité n’ont pas été favorables au cours de la dernière année.

Le portefeuille de placements privés a également contribué positivement à la performance des titres de croissance avec un rendement de 17,1 %.

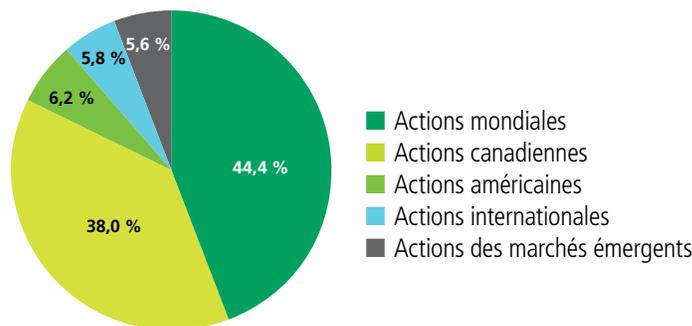
RENDEMENTS 2013



ALLOCATION 2013



ALLOCATION 2012



PLACEMENTS

LES TITRES LIÉS À L'INFLATION

Le portefeuille de titres liés à l'inflation est bien positionné pour atteindre son objectif à long terme, soit de procurer un haut niveau de rendement courant et une protection contre l'inflation. La pondération des titres liés à l'inflation a atteint, en 2013, 22,5 % de l'actif total du RRMD, soit 9,7 % en infrastructures et 12,8 % en immobilier.

Les partenariats mis en place ces dernières années, en infrastructures, ont permis au RRMD de tirer son épingle du jeu dans un environnement de plus en plus actif et concurrentiel. Dans un environnement économique où les taux d'intérêt demeurent à un niveau historiquement bas, les investisseurs institutionnels à la recherche d'un rendement courant plus élevé ont continué de déployer massivement du capital en immobilier et en infrastructures.

L'IMMOBILIER

La disponibilité de dette et d'équité en immobilier commercial a continué encore cette année de supporter la demande pour les actifs bien localisés et producteurs de revenus courants solides. À l'exception des condominiums dans lesquels le RRMD n'a pas investi, les nouvelles constructions sont demeurées relativement modestes. Dans ce contexte, bien que les taux d'intérêt des obligations gouvernementales ont augmenté en 2013, les taux de capitalisation pour l'immobilier sont, quant à eux, demeurés relativement inchangés.

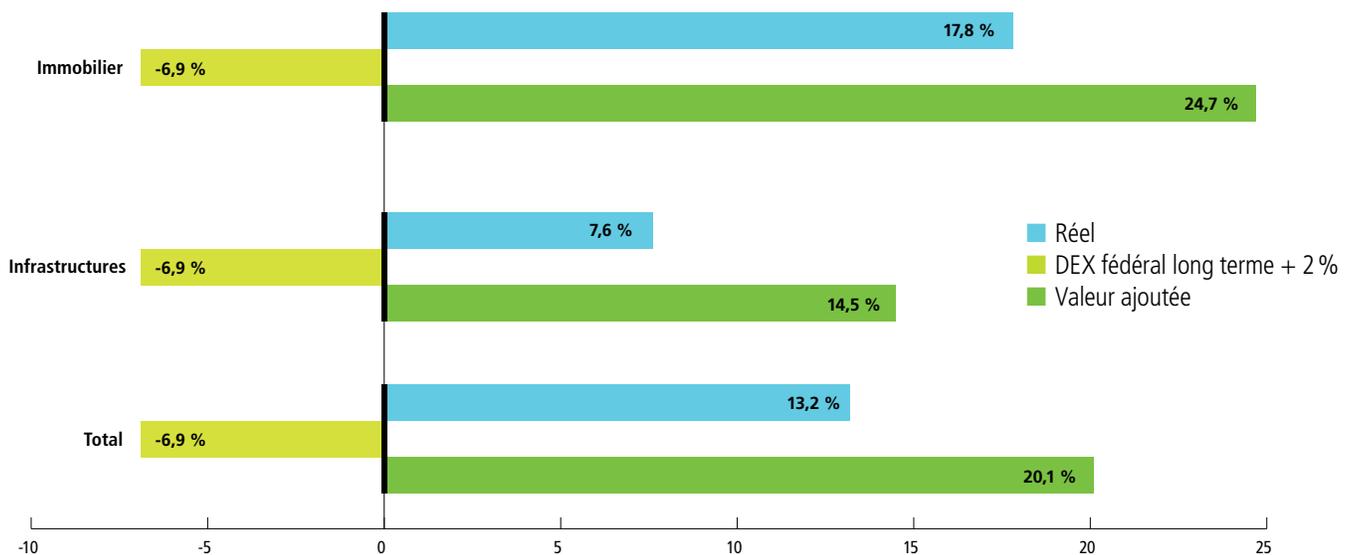
Le portefeuille immobilier du RRMD a franchi le cap du milliard de dollars en fin d'année grâce à des nouveaux investissements d'environ 90 M\$ et à une performance au-dessus des anticipations profitant de l'engouement qui ne se tarit pas pour l'immobilier.

INFRASTRUCTURES

Les placements en infrastructures sont maintenant une classe d'actifs distincte et établie au sein de plusieurs portefeuilles institutionnels et 2013 fut une autre année fructueuse pour l'industrie avec un bon volume de transactions. Quant aux fonds d'infrastructures, 47 fonds ont levé plus de 38 G\$ globalement, soit la meilleure année depuis 2008. La majorité des investisseurs (61 %) demeurent sous leur cible d'allocation et 46 % anticipent que celle-ci augmentera à moyen ou long terme. Il est donc anticipé que le flux de capital se poursuivra au cours des prochaines années.

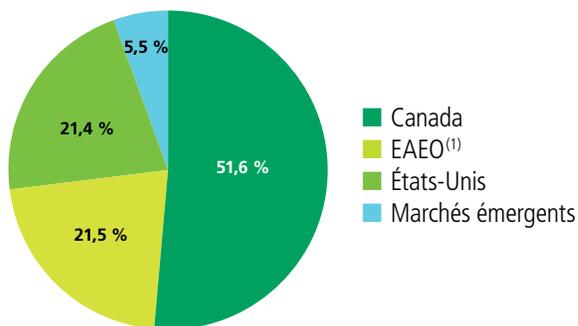
Le RRMD est demeuré actif cette année et a consolidé sa position de leader dans son créneau en investissant ou commettant plus de 80 M\$ dans quatre transactions, dont deux importantes en énergie renouvelable solaire au Canada. L'année 2013 a également été marquée par le début d'un important partenariat entre le RRMD et les compagnies d'assurance de Desjardins pour des investissements communs dans ces transactions.

RENDEMENT 2013

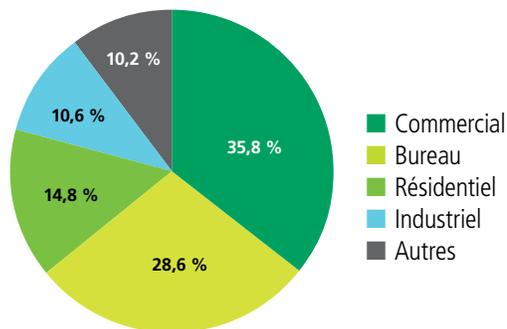


IMMOBILIER

ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

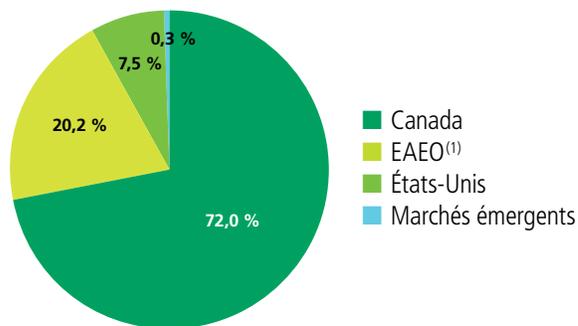


ALLOCATION SECTORIELLE

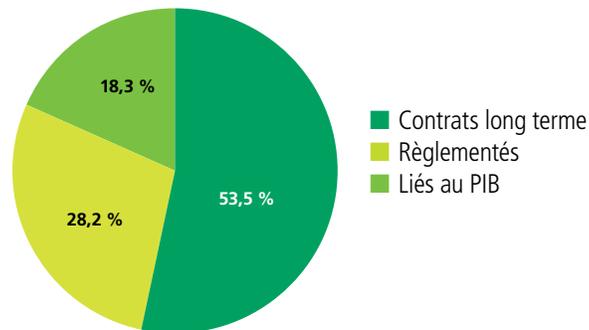


INFRASTRUCTURES

ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE



DYNAMIQUE DES REVENUS



(1) Europe, Australasie, Extrême-Orient

3 PARCS SOLAIRES
AMHERSTBURG
BELMONT
WALPOLE
38 M\$

GRAND RENEWABLE
ONTARIO
80 M\$
PLUS GRAND
PARC SOLAIRE
AU CANADA

MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE



SERGES CHAMBERLAND ^{1,3}
PRÉSIDENT DU COMITÉ
 Président du conseil régional
 Saguenay–Lac-St-Jean,
 Charlevoix et Côte-Nord



SYLVIE LAROUCHE ^{1,3}
**VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ
 ET PRÉSIDENTE
 DU COMITÉ DE PLACEMENT**
 Présidente du conseil régional
 Québec-Ouest et Rive-Sud



ANNIE P. BÉLANGER ³
SECRÉTAIRE DU COMITÉ
 Présidente du conseil régional
 Bas-Saint-Laurent et
 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



JEAN-ROBERT LAPORTE ^{1,3}
 Président du conseil régional
 Lanaudière



MARCEL LAUZON ^{1,3}
 Président du conseil régional
 Laval-Laurentides



BENOÎT TURCOTTE ^{1,3}
 Président du conseil régional
 Outaouais, Abitibi-Témiscamingue
 et Nord du Québec

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS ACTIFS



**REPRÉSENTANTE
DES CAISSES**
JULIE GOULET
 Conseillère Gestion des avoirs
 Planificateur financier et représentante
 en épargne collective pour Desjardins
 Cabinet de services financiers inc.
 Caisse populaire Desjardins
 Pointe-Platon de Lotbinière



**REPRÉSENTANT
DES CAISSES**
SYLVAIN ROULEAU
 Directeur principal
 Marché des particuliers
 Caisse populaire Desjardins
 du Piémont Laurentien



**REPRÉSENTANT
DE LA FÉDÉRATION**
ROBERT BASTIEN
 Vice-président Finances
 Réseau des caisses
 Fédération des caisses
 Desjardins du Québec



**REPRÉSENTANT DES
SOCIÉTÉS AFFILIÉES**
MARIO LÉVESQUE
 Conseiller principal en actuariat
 Développement des produits
 et Tarification, Assurance
 pour les particuliers
 Desjardins Sécurité financière



MICHEL-PIERRE BERGERON
 Retraité de Desjardins

REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS, BÉNÉFICIAIRES ET PARTICIPANTS DÉTENANT UNE RENTE DIFFÉRÉE



REYNALD-N. HARPIN ^{1,2}
 Expert-conseil en placement
 Administrateur de sociétés

MEMBRE EXTERNE



**REPRÉSENTANT DES
RETRAITÉS, BÉNÉFICIAIRES
ET PARTICIPANTS DÉTENANT
UNE RENTE DIFFÉRÉE**
NORMAND DESCHÊNES
 Retraité de Desjardins



**REPRÉSENTANT DES
PARTICIPANTS ACTIFS**
DOMINIC LAURIN
 Conseiller en développement
 Direction Développement
 des produits garantis
 et Modélisation financière
 Desjardins Société de placement

OBSERVATEURS

1 MEMBRE DU COMITÉ DE PLACEMENT
 2 MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DES RISQUES
 3 MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) est le représentant de tous les employeurs de Desjardins pour le compte du RRMD. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont les modifications au Règlement du RRMD, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants, aux retraités et aux bénéficiaires, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La FCDQ, par l'entremise de son conseil d'administration, est garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du RRMD.

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du RRMD, le Comité de retraite est le fiduciaire du RRMD, et, à ce titre, il a la responsabilité d'administrer sagement celui-ci dans le meilleur intérêt des participants, des retraités et des bénéficiaires, de le gérer et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire du RRMD.

COMITÉ DE PLACEMENT

Sous la responsabilité du Comité de retraite, qui adopte la politique de placement, le comité de placement a le mandat de s'assurer que cette dernière est appliquée, respectée et suivie, au même titre qu'il supervise les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DES RISQUES

Sous la responsabilité du Comité de retraite, le comité consultatif sur la gestion des risques a le mandat d'analyser les principaux risques associés à la gestion des activités du RRMD. Pour ce faire, il recommande annuellement au Comité de retraite le profil de risque intégré et la stratégie d'allocation d'actifs et émet des opinions sur les nouveaux investissements qui sont transmises au comité de placement.

Liste des membres du comité consultatif sur la gestion des risques

Julie Bouchard, vice-présidente, Risques de marché
Bureau du chef de la gestion des risques

Stéphane Bergeron, directeur principal, Octroi du crédit
Grandes entreprises et Marché des capitaux
Vice-présidence Risques, Octroi du crédit et Unité d'intervention, Entreprises

Gregory Chrispin, vice-président, Placements
PVP Gestion du patrimoine et Assurances de personnes

Reynald-N. Harpin, membre externe du Comité de retraite

François Hudon, directeur, Gestion du passif
Vice-présidence RRMD

COMITÉ D'AUDIT, DE DÉONTOLOGIE ET DE CONFORMITÉ

Ce comité a été aboli en 2013. Sous la responsabilité du Comité de retraite, le mandat de ce comité consistait à analyser le rapport financier, la qualité des principes comptables retenus, la gestion des risques, les systèmes de contrôle interne, les processus liés à l'audit interne et externe, la gestion de la conformité, les règles d'éthique et de déontologie, la politique de traitement des plaintes et la gouvernance. Toutes les responsabilités traitant de la gestion des risques ont été transférées au comité consultatif sur la gestion des risques et les autres sont maintenant sous la responsabilité directe du Comité de retraite.

FORMATION DES MEMBRES

Les membres ont eu droit à plusieurs présentations et formations au cours de l'année dont, notamment, un colloque de formation qui a eu lieu les 23 et 24 octobre 2013. Ce dernier leur a permis de parfaire leurs connaissances au niveau des placements alternatifs. De plus, le 1^{er} octobre 2013, une formation a été offerte aux nouveaux membres entrés en fonction au cours de l'année.

REDDITION DE COMPTES SUR LES PLAINTES

En fonction de la politique de traitement des plaintes du RRMD, le Comité de retraite n'a reçu aucune plainte en 2013.

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES EN 2013 PAR LE COMITÉ DE RETRAITE ET SES SOUS-COMITÉS

Comité de retraite :	5 réunions
Comité de placement :	11 réunions
Comité consultatif sur la gestion des risques :	1 réunion
Comité d'audit, de déontologie et de conformité :	1 réunion
Total :	18 réunions

Le taux de participation des membres des trois comités aux réunions est de 96 %.

SERVICE AUX PARTICIPANTS ET ADMINISTRATION

ÉQUIPE SERVICE AUX PARTICIPANTS

L'Équipe [Service aux participants](#) (ESP) du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD) répond aux demandes d'information des employés, des retraités et des employeurs du Mouvement Desjardins concernant le RRMD. De plus, les conseillers de l'équipe diffusent des sessions de retraite et effectuent des présentations, sur demande, chez différents employeurs du Mouvement Desjardins.

Au cours de l'année 2013, les conseillers de l'ESP ont répondu à un total de 30 861 demandes, effectué 53 sessions de préparation à la retraite et diffusé 26 présentations auprès de 310 participants provenant de différents employeurs du Mouvement.

Malgré le nombre croissant de demandes et de nouveaux retraités, le Comité de retraite prend les actions requises afin de continuer à offrir un excellent service.



SESSIONS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

Au cours des cinq dernières années, les conseillers ont offert plus de 250 sessions de préparation à la retraite à près de 6 000 participants.

La formation « Préparation à la retraite » est offerte dans diverses régions du Québec et ailleurs au Canada. Cette formation s'adresse aux participants âgés de 50 ans ou plus qui [planifient prendre leur retraite](#) au cours des cinq prochaines années. Pour consulter le calendrier des sessions ou pour obtenir davantage d'information à ce sujet, veuillez vous rendre sur le site Internet des régimes collectifs Desjardins, sous l'onglet bleu « Régime de rentes », « Je prépare ma retraite » et cliquer sur le lien « [M'inscrire à une session de préparation à la retraite](#) ».

250 SESSIONS - 6 000 PARTICIPANTS SUR 5 ANS

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

16 000 CALCULS EN 2013

L'équipe de l'administration du RRMD, Desjardins Sécurité financière, travaille sans relâche pour effectuer les calculs demandés par les participants. En 2013, plus de 16 000 estimations et calculs officiels ont été produits à l'intention des participants, et ce, dans un délai moyen de production de trois jours, en deçà des délais légaux prescrits par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*.

Cette équipe s'assure aussi d'effectuer les paiements de rentes à tous les retraités du RRMD ainsi que les prestations de remboursements à tous les participants ayant quitté le Mouvement Desjardins et qui désirent transférer leurs droits à l'extérieur du RRMD.

264 M\$ EN PRESTATIONS DE RETRAITE VERSÉES À 12 212 RETRAITÉS ET À LEURS SURVIVANTS

SITE INTERNET DES RÉGIMES COLLECTIFS DESJARDINS

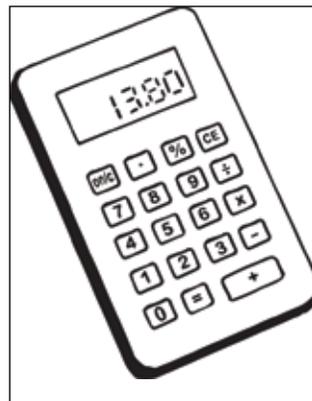


Depuis sa création en 2008, le site Internet des régimes collectifs Desjardins est de plus en plus utilisé par les participants. Une des sections du site porte exclusivement sur le RRMD et donne accès à de l'information générale à propos du RRMD et à un [simulateur de rentes](#) très convivial. La [section sécurisée](#) du site permet aux participants d'accéder à leur dossier personnalisé en tout temps, et ce, peu importe où ils se trouvent. Le relevé annuel y est déposé chaque année et il est aussi possible de transmettre électroniquement des demandes (retraite, estimé de rachat, etc.) et de prendre connaissance des réponses à celles-ci en ligne. Les retraités peuvent aussi soumettre leur demande de changement d'adresse et de modification à leurs retenues d'impôt directement sur le site. Le nombre de participants ayant adhéré à la section sécurisée ne cesse d'augmenter d'année en année et les demandes effectuées en 2013 par ceux-ci, via le site Web, sécurisé s'élèvent à plus de 2 000.

NOUVEAUTÉS EN 2013

RELEVÉ OFFICIEL DE RETRAITE

SIMULATEUR DE RENTES



RELEVÉ ANNUEL

COMMUNICATIONS PAR COURRIEL

Soucieux de bien accompagner les participants, le Comité de retraite a poursuivi ses travaux dans le cadre du plan de communication déployé l'an dernier afin d'améliorer et de faire évoluer la documentation destinée à ceux-ci. Parmi les faits saillants de 2013, il faut souligner l'optimisation du relevé officiel de retraite et du simulateur de rentes qui ont été complètement transformés, afin de permettre aux participants de prendre une décision éclairée face aux choix offerts lors de la prise de leur retraite. De plus, soucieux de contribuer au développement durable pour l'envoi de ses communications, le Comité de retraite a invité les retraités et les participants détenant une rente différée à adhérer au service du courrier électronique. Pour l'instant, 32 % des retraités y ont répondu positivement, alors que 11 % des participants détenant une rente différée y ont adhéré. Finalement, en 2013, le Comité de retraite a été constamment à l'écoute des participants et de ses équipes internes afin de perfectionner de façon continue le site Web.

RAPPORT FINANCIER

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2013, sur lesquels PricewaterhouseCoopers a exprimé une opinion sans réserve en date du 25 février 2014.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

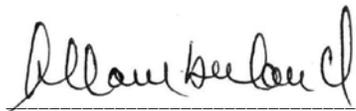
Au 31 décembre 2013

(En milliers \$)

Redressé⁽¹⁾

	2013	2012
PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds à valeur unitaire obligations	3 169 815 \$	2 468 306 \$
Actions et fonds à valeur unitaire actions	2 676 358	2 370 048
Autres fonds à valeur unitaire	8 597	139 570
Placements immobiliers	1 059 746	895 389
Placements en infrastructures	800 768	730 145
Placements privés	294 633	279 064
Prêts hypothécaires	10 569	11 480
Encaisse et titres de marché monétaire	450 886	301 765
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	470 843	331 609
Instruments financiers dérivés	1 193	226
	8 943 408	7 527 602
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(727 127)	(524 157)
Instruments financiers dérivés	(1 019)	(7 272)
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS	8 215 262	6 996 173
Cotisations à recevoir des employeurs	41 715	38 100
Cotisations à recevoir des employés	9 212	6 761
Autres actifs	34 624	28 763
	85 551	73 624
Autres passifs	(45 968)	(36 562)
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	8 254 845 \$	7 033 235 \$

Approuvé par le Comité de retraite,



, administrateur



, administrateur

(1) Suite à des échanges avec la Régie des rentes du Québec, il a été convenu que le Régime comptabilise au rapport financier d'une période le montant des cotisations supplémentaires requises provenant des acquittements intégraux des valeurs de transfert de la période en question. Les montants comparatifs pour l'exercice 2012 ont donc fait l'objet d'un ajustement.

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

(En milliers \$)

Redressé⁽¹⁾

	2013	2012
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET		
Revenus de placements		
Obligations et fonds à valeur unitaire obligations	93 195 \$	63 082 \$
Actions et fonds à valeur unitaire actions	59 969	62 723
Placements immobiliers	5 444	3 115
Placements en infrastructures	38 026	24 714
Placements privés	4 297	6 839
Prêts hypothécaires	689	881
Encaisse et titres de marché monétaire	1 812	1 706
Autres revenus	1 733	1 121
	205 165	164 181
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés	555 864	442 583
	761 029	606 764
Cotisations		
Des employeurs	658 256	638 739
Charges administratives	(10 859)	(9 211)
	647 397	629 528
Des employés	189 535	180 912
Cotisations, déduction faite des charges administratives	836 932	810 440
Intérêts sur cotisations à recevoir	1 225	1 229
Ententes de transferts	3 866	4 744
	842 023	816 413
	1 603 052	1 423 177
DIMINUTION DE L'ACTIF NET		
Prestations versées aux participants		
Rentés	263 644	228 922
Remboursements	57 979	59 511
Décès	10 887	9 660
	332 510	298 093
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	36 152	30 441
Honoraires de performance	12 780	4 480
	381 442	333 014
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	1 221 610	1 090 163
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 033 235	5 943 072
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE	8 254 845 \$	7 033 235 \$

(1) Suite à des échanges avec la Régie des rentes du Québec, il a été convenu que le Régime comptabilise au rapport financier d'une période le montant des cotisations supplémentaires requises provenant des acquittements intégraux des valeurs de transfert de la période en question. Les montants comparatifs pour l'exercice 2012 ont donc fait l'objet d'un ajustement.

SOMMAIRE DU RÉGIME

PARTICIPATION

Obligatoire pour les salariés réguliers âgés de 25 ans et plus et facultative pour ceux âgés de moins de 25 ans.

COTISATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2012, 7,45 % du salaire cotisable jusqu'à 65 % du MGA⁽¹⁾ et 10,85 % de l'excédent.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES COTISATIONS

Taux de rendement net basé sur la valeur ajustée de l'actif. Pour l'année 2013, il est de 5,8 %.

ÂGE NORMAL DE RETRAITE

65 ans

RETRAITE ANTICIPÉE

- a) **Admissibilité** : 55 ans et cessation de service avec tout employeur du Mouvement Desjardins.
- b) **Réduction actuarielle, au moment de la retraite, avant l'âge de 65 ans** :

POUR LE SERVICE À COMPTER DE 2009

1/3 de 1 % par mois manquant pour atteindre l'âge de 62 ans.

POUR LE SERVICE AVANT 2009

¼ de 1 % par mois manquant pour atteindre l'âge de 65 ans ou, si plus avantageux, la règle du 85 à 57 ans (réduction de 0,25 % par mois pour avoir la règle du 85, plus 0,25 % par mois pour avoir l'âge de 57 ans).

FORME NORMALE DE LA RENTE

POUR LE SERVICE À COMPTER DE 2013

Rente viagère garantie pour 10 ans, peu importe le statut marital du participant.

POUR LE SERVICE AVANT 2013

a) **Participant ayant un conjoint** : Rente réversible au conjoint survivant égale à 60 % du montant de la rente du retraité. De plus, une période garantie de 10 ans court à compter du début du service de la rente, pour un montant correspondant à 60 % du montant de la rente du retraité.

b) **Participant sans conjoint** : Rente viagère garantie pour 15 ans.

INDEXATION ANNUELLE DE LA RENTE DES RETRAITÉS

POUR LE SERVICE À COMPTER DE 2013

Au plus tôt, à compter de 65 ans pour une période de 10 ans, selon la hausse de l'IPC⁽⁴⁾, sans excéder 1 %.

POUR LE SERVICE AVANT 2013

Selon la hausse de l'IPC, sans excéder 3 %.

RENTE NORMALE DE RETRAITE

Payable à 65 ans et soumise à la clause de rente maximale. Cette rente est la somme des trois composantes suivantes :

➔ POUR LE SERVICE À COMPTER DE 2013

[(1,5 % du Salaire 8 jusqu'au MGA 5) + (2 % du Salaire 8 excédant le MGA 5)] X années créditées à compter de 2013

➔ POUR LE SERVICE DE 2009 À 2012

[(1,5 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5) + (2 % du Salaire 5 excédant le MGA 5)] X années créditées de 2009 à 2012

➔ POUR LE SERVICE AVANT 2009

[(1,3 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5) + (2 % du Salaire 5 excédant le MGA 5)] X années créditées avant 2009

Salaire 5 = Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

Salaire 8 = Salaire moyen des huit années les mieux rémunérées

MGA 5 = Moyenne du maximum des gains admissibles à la RRQ⁽²⁾ ou au RPC⁽³⁾ de l'année de la retraite et des quatre années précédentes

(1) MGA : Maximum des gains admissibles, soit 52 500 \$ en 2014

(2) RRQ : Régie des rentes du Québec

(3) RPC : Régime de pensions du Canada

(4) IPC : Indice des prix à la consommation

PRESTATION DE CESSATION D'EMPLOI

Une rente différée est payable à compter de 65 ans et est égale à la somme de la rente créditée et de la rente procurée par les cotisations excédentaires. Pour les participants âgés de moins de 55 ans, le transfert dans un véhicule de retraite autorisé est possible et est assujéti aux règles d'immobilisation contenues dans la loi applicable. Les options de transfert sont également assujétiées aux exigences et aux limites prévues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

PRESTATION DE DÉCÈS

a) Décès avant la retraite : Prestation égale à celle qui aurait été payée si le participant avait cessé son emploi immédiatement avant son décès.

b) Décès après la retraite : Prestation selon la forme de rente choisie par le participant.

Règle du 50 %

Dans les cas de départ, de décès ou de retraite, un montant additionnel peut être payable au participant. Ce montant est égal à l'excédent des cotisations de l'employé sur 50 % de la valeur de la rente acquise par le participant (cotisations excédentaires).

Règle du 175 %

Pour le service débutant en 2009, une prestation minimale en cas de transfert des droits accumulés à l'extérieur du RRMD est accordée. Elle sera égale à 175 % des cotisations régulières versées par un participant pour la même période, avec les intérêts accumulés.

RÈGLE TRANSITOIRE INTRODUITE EN 2009

La règle transitoire est applicable à tout participant qui aura droit à une rente de retraite sans réduction avant la fin de 2013 pour son service avant 2009, peu importe qu'il opte pour la retraite à ce moment ou après 2013. La règle transitoire continue de s'appliquer à compter de 2013 avec les adaptations pertinentes. Le participant recevra, pour son service à compter de 2009, une rente au moins égale à celle que le RRMD lui aurait procurée avec la formule de rente applicable avant 2009.

UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES BÉNÉFICES EST DISPONIBLE
SUR LE SITE WEB DU RRMD À L'ADRESSE SUIVANTE :
www.rcd-dgp.com

POUR TOUTE INFORMATION, VOUS POUVEZ JOINDRE L'ÉQUIPE
SERVICE AUX PARTICIPANTS DU RRMD AU **1 866 434-3166**
DE 8 H 30 À 16 H 30, DU LUNDI AU VENDREDI.

VICE-PRÉSIDENT RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

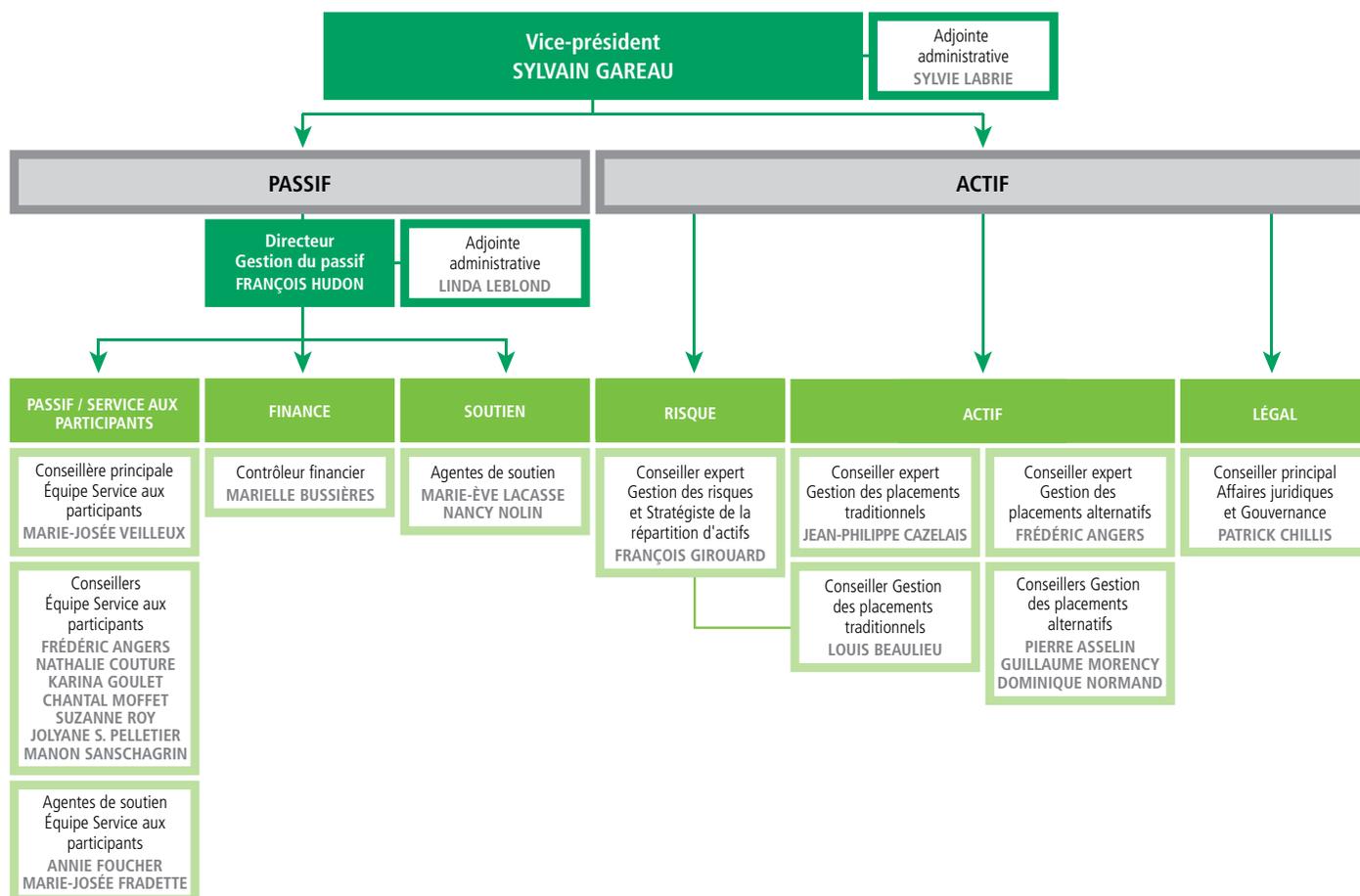


DANIEL DUPUIS
PVP Finances et
chef de la direction financière
Mouvement Desjardins



SYLVAIN GAREAU
Vice-président
Régime de rentes du
Mouvement Desjardins

LA VICE-PRÉSIDENT RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS RELÈVE DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE, MOUVEMENT DESJARDINS, M. DANIEL DUPUIS.





**AVANTAGEUX
POUR MOI**

**AVANTAGEUX
POUR NOUS TOUS**



Coopérer pour créer l'avenir